

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

Indicateurs	points obtenus	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	36	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	25	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10
INDEX (sur 100 points)	81	100